

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MÉKINAC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE ST-ROCH-DE-MÉKINAC**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de la Paroisse St-Roch-de-Mékinac tenue au 1455 Route Ducharme le seizième jour du mois de novembre deux mil onze (16/11/2011) à compter de treize heures (13 :00) et à laquelle assemblée sont présents les conseillers suivants :

Mme Marlène Doucet
M. Jean-Marie Perron

M. Robert Jr Doucet

Sont absents :M. Sébastien Doucet
M. Robert Tessier

Mme Marjolaine Guérin

Tous formants quorum sous la présidence de Monsieur Guy Dessureault, maire.
M. Robert Jourdain, secrétaire-trésorier est aussi présent.

Ouverture de l'assemblée.

Il est constaté que la convocation a été faite par M. Guy Dessureault, maire et que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par le code municipal

Les sujets à l'ordre du jour sont :

1. Rapport du maire sur la situation financière
2. Autorisation emprunt temporaire
3. Travaux au camping
4. Comptes à payer

Résolution 2011-11-192 Rapport du maire sur la situation financière

Il est proposé par M. Jean-Marie Perron
appuyé par M. Robert Jr Doucet
et résolu d'autoriser le dépôt du rapport du maire sur la situation financière.

-Adoptée-

Résolution 2011-11-193 Autorisation emprunt temporaire

Attendu l'adoption du règlement du règlement # 2011-09-01 décrétant une dépense de \$ 476,955 et un emprunt de \$ 150,000 pour des travaux de construction d'un réseau de collecte des eaux usées brutes ainsi qu'un système d'épuration des eaux usées pour l'ensemble du Camping municipal;

Attendu qu'un protocole d'entente a été signé avec le MAMROT concernant une subvention de \$ 293, 242;

Attendu que la procédure d'autorisation du règlement d'emprunt a été entreprise au MAMROT;

Attendu que les travaux sont terminés;

Attendu qu'il est devenu nécessaire de procéder par un emprunt temporaire jusqu'au temps que le règlement soit autorisé par le MAMROT;

Il est proposé par M. Robert Jr Doucet
appuyé par Mme Marlène Doucet
et résolu ce qui suit :

- Qu'une demande d'emprunt temporaire de \$ 150,000 soit faite auprès du Centre Financier aux Entreprises de Trois-Rivières;
- D'autoriser le maire et le secrétaire-trésorier à signer pour et au nom de la Municipalité tout document concernant cet emprunt temporaire.

-Adoptée-

Résolution 2011-11-194 Travaux au camping

Attendu les travaux de construction de collectes des eaux brutes et d'assainissement des eaux usées au terrain de camping dans le cadre de la subvention FSI;

Attendu que des travaux en électricité sont rendu nécessaires au terrain de camping;

Attendu que ces travaux en électricité ne sont pas compris dans le cadre du projet subventionné;

Il est proposé par M. Jean-Marie Perron
appuyé par Mme Marlène Doucet
et résolu d'autoriser ces travaux d'électricité au terrain de camping.

-Adoptée-

Résolution 2011-11-195 Comptes à payer

Il est proposé par M. Robert Jr Doucet
appuyé par Mme Marlène Doucet
et résolu de payer le compte des travaux d'électricité qui seront fait au terrain de camping.

-Adoptée-

La levée de l'assemblée est proposée par M. Jean-Marie Perron
Il est 13 :35 heures.

Guy Dessureault
Maire

Robert Jourdain
secrétaire-trésorier